

Le mandat du comité spécial complète et reflète à la fois le processus des négociations bilatérales de contrôle des armements auxquelles les États-Unis et l'Union soviétique participent à Genève. Il ne vient ni entraver ces négociations, ni leur porter préjudice de quelque autre façon, ni d'ailleurs préjuger de leur issue, et le Canada considère ce fait comme capital pour la réussite des deux séries de délibérations.

Par le passé, le Canada a pris une part active aux discussions générales sur la question de l'espace extra-atmosphérique au sein de la Conférence du désarmement, et il a présenté des documents de travail à ce sujet. Maintenant, avec l'établissement d'un comité spécial, qui pourra davantage cerner la question, le Canada redoublera d'efforts et participera activement et efficacement aux travaux. Il cherchera à favoriser le consensus ainsi qu'à faire la lumière sur les mesures nécessaires pour empêcher une course aux armements dans l'espace.